Troisième publication

- 1. Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Algoflash SA, Genève**
- 2. Nom et siège de la société anonyme reprenante: COMPO Jardin AG, Allschwil
- 3. Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
- 4. Date de la décision: 10.06.2004
- 5. Echéance de préavis des créances: 19.08.2004
- 6. Adresse pour la déclaration des créances: COMPO Jardin AG, Hegenheimermattweg 65, 4123 Allschwil
- 7. Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
- 8. Remarques: Les actifs et les passifs de la société dissoute sont repris avec effet rétroactif par 1.1.2004 par voie de succession universelle par COMPO Jardin AG.

Thouvenin Rechtsanwälte 8034 Zürich

(02368140)